



SARL cloturée depuis 3 ans et litige

Par **Elodie Dupont**, le **28/03/2017** à **15:26**

Bonjour,

J'ai eu une société fermée (SARL) il y a maintenant près de 3 ans, le bilan était ok.

S'il y a un litige concernant cette société, peuvent ils se retourner sur moi si je crée une nouvelle société ?

La société aurait perçu un paiement de facture en double.

Merci pour votre aide.